6ème Rencontre des réseaux régionaux multi-acteurs
18-19 septembre 2008 à Lille

Programme

Jeudi 18 septembre
9h30 Mot d'accueil, présentation des objectifs de la rencontre
9h45 Présentation des réseaux et des techniciens (avant l'arrivée du MAEE)
10h30 Temps avec le MAEE
13h00 Repas
14h30 Préparation de la rencontre avec les réseaux nationaux :
16h30 Organisation du réseau des réseaux régionaux multi-acteurs

Vendredi 19 septembre
9h00 Echanges d'expériences sur l'appui-conseil aux porteurs de projets
12h30 Repas convivial, avec CUF, CRID, SUD, Service RI de la Région Nord – Pas de Calais…
14h00 Rencontre avec les réseaux nationaux
16h30 Pot de clôture

Rappel des personnes présentes

C2RCI*	Bénédicte RECAPPE *Le C2RCI a été rebaptisé depuis : Cap coopération
Centr'aider	Sylvain DAVILA, Carla GUISURAGA
Cerapcoop	Marie AIMARD
Horizons solidaires	Gwenaëlle ROSSIGNOL, Lia CHEVALIER
Lianes coopération	Laure AGODIO, François DERISBOURG
MEDCOOP	Kader BEKKAR
RESACOOP	Rose-Marie DI DONATO, Corinne LAJARGE, David HACQUIN

Invités présents

Jeudi matin :

MAEE	Antoine JOLY

Vendredi après-midi :

CUF	Virginie ROUQUETTE
CRID	Michel FAUCON
COORDINATION SUD	François FIARD

Excusés

ALCID	Julie GARDE
CERCOOP	Gilles ROUSSEL
RECIPROC'	M. EL KHANTOUR

6ème Rencontre des réseaux régionaux multi-acteurs
18-19 septembre 2008 à Lille

Retour sur les rencontres réseaux précédentes

- 1ère rencontre en 2000 à Lyon par Résacoop
- 2ème rencontre en 2002 à Caen par Horizons Solidaires (+ échanges avec réseaux nationaux et MAEE)
- 2002 à Nantes (travail sur les bases de données)
- 3ème rencontre en 2003 à Vendôme par Centraider
- 4ème rencontre en 2004 à Aix en Provence par Medcoop (présence de J-Louis Sabatié de la MAAIONG)
- 5ème rencontre en 2006 à Arc et Senan par Cercoop (idée d'une charte qualité et document de présentation des réseaux régionaux)
- Une définition des réseaux : Réseaux régionaux multi-acteurs d'appui à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale.
- Importance de rencontres entre techniciens. Possibilité d'une rencontre spécifique d'administrateur.

Présentation des réseaux et des techniciens présents

Animation : Resacoop (Corinne)
Compte rendu : Horizons solidaires

CERAPCOOP (Auvergne)

- 250 acteurs (80% d'associations, 15% d'établissements, 7% de collectivités territoriales)
- La région compte 4 départements mais les actions de coopération se trouvent principalement dans 2 départements (Allier et Puy de Dôme)
- Zone d'intervention principale des acteurs : Sénégal, Mali, Burkina Faso. 60% des actions en Afrique de l'Ouest et 20% en Europe de l'Est dans les domaines de l'éducation/formation (milieu scolaire et jeunes) et du développement agricole et rural.
- Cerapcoop est une association Loi 1901 créée en 2001 et composée de 3 collèges (Associations, Collectivités et autres institutions)
- Budget 2007 : 91 000€ - Budget 2008 : 94 000€
- 1,5 salariés à temps plein
- 70 adhérents
- Axes de travail : la consolidation des actions liées au "coeur de métier". Renforcement des partenariats (Rectorat, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports)
- Marie Aimard, chargée de mission en poste depuis 2003. Formation en coopération européenne. 1ère expérience professionnelle à Cerapcoop dont elle gère l'ensemble des actions et la coordination générale.

C2RCI rebaptisé depuis Cap coopération (Aquitaine)

- Le C2RCI (Centre de Ressources Régional de la Coopération Internationale) a été créé en janvier 2008 suite à une étude de faisabilité financée par la Région en 2006 qui a révélé de nombreuses attentes et des besoins réels de la part des acteurs aquitains. Il a été rebaptisé depuis Cap coopération.
- Objectifs du réseau : Mutualiser les ressources, renforcer les compétences, partage d'expérience, accès à la documentation, appui aux porteurs de projets, améliorer la visibilité des actions de solidarité internationale.
- Zone d'intervention principale des acteurs : Afrique subsaharienne (Sénégal, Burkina Faso, Mali), Maroc, Haïti, Vietnam.
- Travaille en partenariat avec le centre d'étude sur l'Afrique Noire et l'université.
- Association Loi 1901.
- Budget 2008 : 51 000€
- 1 salariée à temps plein.
- Bénédicte Récapé vient d'être embauchée. Parcours universitaire jusqu'à une thèse de Sciences politiques, voyage découverte autour du monde pendant 8 mois. Animatrice bénévole d'une association de solidarité internationale qui intervient au Togo.

Centraider (Centre)

- 800 acteurs dont 171 Collectivités territoriales dans 3 départements principalement (Loiret, Loir et Cher et Indre et Loire). Augmentation sensible des demandes des Collectivités notamment vers l'Europe de l'Est avec les Départements.
- Axes de travail : migrants, éducation au développement pour les acteurs des zones d'intervention de la Région, tourisme responsable, accompagnement personnalisé des porteurs de projets.
- Centraider est une association Loi 1901
- 3 chargés de mission à temps plein et une secrétaire à mi-temps.
- Siège à Vendôme, une antenne à Tours.
- Budget : 171 000 €
- Sylvain Davila. Formation en droit transfrontalier et en coopération décentralisée. Animateur en poste depuis 1 an et demi en charge des groupes pays, groupe Mopti, groupe Gorgol, Semaine de la Solidarité Internationale, prospective de fonds européens.
- Carla Guisuraga. Coordinatrice depuis 3 ans. Master Echanges internationaux Europe-Amérique latine /développement local et coopération décentralisée. Stage coopération décentralisée en Argentine pour la mise en place d'une intercommunalité. Région Centre en projet de coopération avec une région brésilienne. Missions : Communication, appui aux acteurs, jeunesse, migrants, coordination générale.

Horizons Solidaires (Basse-Normandie)

- 3 départements. Région plutôt rurale avec un maillage de villes moyennes.
- 300 acteurs dont une majorité d'associations et quelques entreprises.
- Zones d'intervention principale des acteurs : Afrique (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Madagascar, Niger), Balkans (avec la coopération de la région avec la Macédoine), Asie du Sud Est.
- Domaine d'intervention : Santé et éducation/formation principalement.
- Association Loi 1901 créée en 1994, une centaine d'adhérents.
- 3 salariées : 2 chargées de mission, 1 secrétaire-assistante
- Budget 2007 : 110 000 € - Budget 2008 : 120 000 €
- Axes de travail : développement de la coopération décentralisée et appui – formation aux collectivités, accompagnement des porteurs de projets, groupes de coopération renforcée (Mali et Burkina Faso)
- Lia Chevalier. En poste depuis septembre 2008. En charge des groupes-pays Sénégal, Niger, Madagascar, Asie du sud est et de l'accompagnement des collectivités. DESS développement dans les pays du Sud. Mission de volontariat au Sénégal sur le partenariat Lille-St Louis.
- Gwenaëlle Rossignol. En poste depuis mai 2008. En charge des groupes de coopération renforcée Mali et Burkina Faso (auparavant gérés par AFDI). Formation Développement local. A travaillé dans le domaine de l'agro-éco-tourisme. Mission de volontariat au Mali sur l'appui à la décentralisation et à la coopération décentralisée.

Lianes coopération (Nord – Pas de Calais)

- 2 départements avec le Nord très urbain et le Pas de Calais plus rural.
- 2 000 acteurs dont 700 à 800 très actifs (forte majorité d'associations : 245). Engagement plus fort dans le Nord (81%) et notamment sur Lille.
- Zones d'intervention principales des acteurs : Sénégal (126), Burkina Faso (61), Mali (60), Maroc (49), Cameroun, Madagascar...
- Peu de projets sur l'Afrique du Nord malgré la forte communauté présente.
- Domaines d'intervention : Education (30% des projets)/ formation et santé (11%) en progression/ collecte d'urgence et dons (12%)
- Association Loi 1901 créée en 1999 (centre Ritimo au départ), 80 structures adhérentes
- Budget 2007 : 200 000 € - Budget 2008 : 188 000 €
- 4 salariés : 2 chargés de mission, 1 animatrice, chargée de communication, 1 secrétaire-assistante
- Axes de travail : animation d'un nouveau dispositif institutionnel régional avec un recentrage depuis 4 ans. Arrêt de l'appui personnalisé aux porteurs de projets (sauf si projet de dimension régionale ou nécessitant une méthodologie de pilotage) mais appui à un maillage de structures d'appui locales. Appui à la coopération décentralisée, multiplication des rencontres légères d'échanges, capitalisation des savoir-faire.
- Laure Agodio. En poste depuis 2001. Auparavant, 3 ans en Côte d'Ivoire pour la DCC pour la gestion d'un complexe scolaire. Chargée de mission et coordination générale de Lianes.
- Séverine Podevin. En poste depuis avril 2007, en charge de la communication (site internet, semaine de la solidarité internationale...). IUT en gestion urbaine.

- François Derisbourg. En poste depuis 2003, en charge de l'accompagnement des collectivités, organisation des colloques annuels, formation. DEA urbanisme, DESS ingénierie de projets de coopération, Mission de volontariat en Côte d'Ivoire sur la problématique des bidonvilles.

MEDCOOP (PACA)

- 6 départements mais les actions sont principalement concentrées sur Marseille.
- Zone d'intervention principale des acteurs : le bassin méditerranéen (très forte implication de la société civile au Maghreb), Madagascar et les Comores (dans une moindre mesure)
- 350 acteurs (beaucoup d'instituts et d'universités)
- Association Loi 1901 créée en 2000.
- Axes de travail : Mission confiée par la Région pour réaliser un inventaire des actions de Solidarité internationale et de coopération décentralisée.
- De plus en plus de sollicitations mais un budget de plus en plus restreint.
- 1 directeur et un chargé de mission temps plein.
- Kader Bekkar. Directeur depuis 2000. Formation économiste (stratégie de développement des pays du Sud). A travaillé dans la finance. Ecrivain (roman sur les problématiques d'immigration et d'identité…)

RESACOOP (Rhône-Alpes)

- 8 départements (6 millions d'habitants), gros centre urbain autour de Lyon et Grenoble)1500 acteurs (50% d'associations, 25 % de collectivités et 25% autres), la moitié des acteurs sont dans le département du Rhône autour de Lyon principalement.
- Zone d'intervention principale des acteurs : la moitié en Afrique sub-saharienne (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Madagascar qui sont les coopérations de la Région), Europe de l'Est (Roumanie)
- Domaines d'interventions : Santé principalement (17%), éducation/formation. 20% de projets à caractère économique et 50% de projets pour répondre aux besoins de base des populations.
- Association Loi 1901 créée en 1994 sur un programme du CIEDEL. GIP -Groupement d'Intérêt Public depuis 2006.
- Budget : 400 000 €
- 6 salariés : 3 chargés de mission séniors temps plein, 2 chargés de mission juniors temps plein, 1 secrétaire-assistante
- Axes de travail : stratégie de démultiplication pour rendre disponibles des ressources au niveau infra-régional avec une montée en puissance des départements (ex : Pays de Savoie solidaire mis en place par le Département pour mettre en oeuvre sa coopération décentralisée), travail transversal autour de l'accompagnement des jeunes dans la Solidarité Internationale, Programmes européens avec la Région Piémont en Italie.
- Corine Lajarge. En poste depuis 1994 à 70% pour Résacoop et 30% pour le Ciedel. En charge de l'éducation à la citoyenneté internationale, éducation au développement, appui aux collectivités territoriales, domaine de la santé (don de médicaments, mutuelles...), groupe pays Bénin.
- David Hacqin. En poste depuis 1 an et demi. Formation d'éducateur spécialisée et CIEDEL. A travaillé au Burkina Faso, Haïti et Mali (pour la Région Nord – Pas de Calais). En charge de l'engagement des jeunes à l'international, formation en Région dans le champ de la Solidarité Internationale, groupe-pays Mali, Burkina Faso…
- Rose-Marie Di Donato. Directrice de Résacoop, en poste depuis 1996. Formation ingénieur agricole. A travaillé 2 ans en Thaïlande. Appui à la zone géographique Asie et à la thématique économie.

Echange avec M. Antoine Joly (MAEE /DAECL)

Animation : Resacoop (Corinne)
Compte rendu : Horizons solidaires

M. Joly a réaffirmé son plaisir d'être parmi nous et l'importance de ces rencontres réseaux. Il a confirmé aussi sa volonté d'être invité à chaque rencontre des réseaux et dans les grands évènements en région. Il a aussi rappelé la nécessité d'améliorer les relations entre les réseaux nationaux et régionaux.

Les échanges ont porté sur plusieurs points :

- L'avenir des réseaux et le rôle des Régions
- les nouvelles orientations stratégique et budgétaire du MAEE
- Sa nouvelle organisation avec le rôle croissant de l'AFD
- Les JED -Journées Européennes du Développement
- La base de données de la CNCD

Les réseaux régionaux dans l'avenir...

- Il précise qu'il ne doit pas être le seul interlocuteur au MAEE des réseaux multi-acteurs qui associent Associations de solidarité internationale et Collectivités territoriales.
- Dans 1 an et demi prennent fin les contrats triennaux qui ont remplacé les contrats de Plan où les financements des réseaux étaient intégrés.
- Une nouvelle option est en discussion et doit être arrêtée avant la fin de l'année prochaine.
- La forte volonté des réseaux de mutualiser et de trouver de nouveaux outils est une évolution fortement encouragée par le MAEE, qui pense qu'il faut aller au-delà de l'échange d'informations pour le développement des programmes et des projets concertés sur un territoire d'intervention, à l'exemple de l'IRCOD sans pour autant se transformer en agence de développement.

Dans le cadre de la restructuration institutionnelle et administrative du MAEE et du renforcement des Régions, une convention est en cours entre le MAEE et l'Association des Régions de France pour améliorer la cohérence des actions des territoires régionaux. Le Président de l'Assemblée des Régions de France souhaite que les régions deviennent les chefs de file de la coopération internationale. Le MAEE reste prudent en raison de difficultés juridiques et politiques. Cette question sera débattue lors de la prochaine CNCD - Commission Nationale de la Coopération décentralisée. M. Bachy, président de la CNCD, a précisé que le rôle et le positionnement des régions dans le champ de la coopération internationale seront au coeur des prochains programmes triennaux.

Nouvelles orientations du MAEE

- Le MAEE devrait concentrer ses actions sur la définition de la stratégie et confier la mise en oeuvre de cette stratégie aux agences (AFD, Culture France et Attractivité -nouvelle agence issue de la fusion de EGIDE, Campus France et FCI).
- Le MAEE ne fera plus d'opérationnel donc il n'y aura plus de crédit.
- Les Crédits aux ONG seront essentiellement transférés à l'AFD et une petite partie aux ambassades.
- La DAECL a réussi à maintenir ses actions (stratégie et crédit) et continue à être le référent pour les collectivités territoriales. Elle est maintenant directement rattachée à l'administration générale.
- La nouvelle Direction Générale : « Mondialisation et enjeux globaux » fixe la stratégie de soutien aux ONG autour de 4 pôles :
  - Attractivité (Affaires économiques, DGCID)
  - Français et Culture avec la francophonie
  - Grandes politiques sectorielles (environnement, santé, climat)
  - Stratégie de développement, politiques multilatérales (définition des stratégies d'Aide au développement)

Rôle de l'AFD auprès des Collectivités territoriales :

L'AFD a bien compris le rôle que peuvent jouer les Collectivités au sud et travaillera de plus en plus avec elles. En fonction de la montée en puissance de l'AFD, de ces outils, le programme et l'appel à projets de la DAECL s'adapteront.

Orientations de la DAECL en 2009

- L'appui institutionnel reste prioritaire. On ne sait pas encore si les questions de gouvernance vont basculer vers l'AFD ou non.
- Maintien des crédits aux collectivités avec une stratégie de soutien en direction de projets qui fédèrent les actions d'un territoire afin d'aider les collectivités à développer une fonction de mobilisation des acteurs. Les réseaux régionaux pourraient être des supports pour cette nouvelle orientation.
- Prime à la concertation pour les collectivités qui se concertent sur un projet. Ce critère sera appliqué plus rigoureusement pour obliger celles qui travaillent sur un même territoire à se concerter.
- Les entrées sectorielles seront portées plutôt par l'AFD.
- L'appui institutionnel reste une priorité mais avec des partages qui pourraient évoluer.
- Priorité est également donnée à l'intégration des jeunes avec un objectif de multiplier par 3 les missions de volontariat de Solidarité Internationale de longue durée. L'AFVP deviendrait une agence du ministère, avec une stratégie plus offensive.
- Les projets à caractère économique pourraient être financés par le Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du développement solidaire dans le but de fixer les populations. Possibilité de financement par le Ministère de l'immigration de projets de collectivités qui associent les migrants.

Budget du MAEE

- 2008 : Réduction de 15%
- 2009 : Année difficile.
- Priorité au financement des ONG qui devrait augmenter de 50% sur 3 ans et seront gérés en partie par l'AFD et les ambassades. Les crédits à la coopération décentralisée ont été maintenus en 2008 mais difficulté à les préserver dans l'avenir.

Restructuration du MAEE sur le terrain

Le MAEE hiérarchisera son intervention sur le plan géographique (même si la notion d'universalité reste) en se concentrant sur les zones prioritaires. Il y aura 3 types d'ambassades :

- Les Ambassades aux compétences élargies (¼ des ambassades) où les intérêts de la France sont les plus importants. L'autorité de l'ambassadeur sera réaffirmée comme chef des services.
- Les Ambassades allégées (où l'ambassadeur sera un peu seul) (¼ des ambassades), qui concernerait 30 à 40 pays.
- Les Ambassades « classiques » (½ des ambassades)

Le SCAC et les instituts culturels fusionneraient et deviendraient une seule structure appelée Espace France ou Institut Albert Camus avec un budget indépendant. Mais il n'y a pas de statut défini pour le moment.

Il y aura un attaché de coopération au sein de l'ambassade pour le secteur développement.
Pas d'attaché chargé des CT prévues au sein des ambassades pour le moment.
Volonté du MAEE que l'AFD soit davantage sous l'influence du politique. Au niveau des délégations locales de l'AFD, il y aurait un attaché de coopération qui serait une interface entre l'ambassade et l'AFD.
Alain JOYANDET, Secrétaire d'Etat à la coopération, souhaite faire connaître les OMD -Objectifs du Millénaire pour le Développement aux Français en organisant une ½ journée sur les OMD et une table-ronde sur la coopération décentralisée à partir de janvier 2009.

JED -Journées européennes du développement

- De nombreux évènements parallèles auront lieu pendant les Journées Européennes du développement. La DAECL aurait aimé organiser un événement avec les réseaux régionaux, cependant il n'y a pas eu d'étude faite sur la présence de réseaux régionaux d'autres pays européens donc impossibilité de présenter un événement qui se restreint à la France et qui n'a pas une portée européenne.
- Lors des JED, l'annonce sera faite de la mise en place d'une plate forme européenne des Collectivités (à l'image de CONCORD pour les ONG). Dans le cadre de la présidence française, le MAEE lancera également la charte européenne sur la gouvernance.

Base de données de la CNCD

La CNCD a élaboré une base de données des acteurs qui sera publique à partir de septembre et demande de la compléter à chaque fois que l'on mène des enquêtes. CUF demande aussi de remplir et d'exploiter la base de données de la CNCD.

Organisation du réseau des réseaux régionaux multi-acteurs

Animation : Centraider
Compte rendu : Centraider

Objectifs de l'atelier :

- Eclaircir la notion de « réseau des réseaux »
- Définir une organisation interne et externe efficace
- Définir une logistique /secrétariat des rencontres
- Définir un calendrier de rencontres

Un rapide tour de table est mis en place afin de savoir comment chaque participant perçoit la notion de « réseau des réseaux » :

- Est-ce uniquement les rencontres des réseaux ?
- Est-ce la création d'un outil d'échanges réguliers ? Un outil de mutualisation de nos actions/projets respectifs ?
- Est-ce la création d'un lien entre sites Internet ? Un « cyber-réseau » ?
- Est-ce un système itinérant de formations ?

Autant de questions qui avaient déjà été abordées lors des précédentes rencontres en 2000, 2002 et 2003. En 2004, un document de synthèse avait été réalisé dans le but de dresser un premier bilan et d'explorer de nouvelles pistes de travail, en voici quelques extraits :

- *« Renouveler les rencontres entre dispositifs au moins une fois par an, chaque fois dans une région différente et en choisissant un thème bien ciblé ;*
- *Créer des liens entre sites qui seraient les prémisses d'un « cyber-réseau de la coopération » en France*
- *Ouvrir des pages d'information réciproque dotées de liens avec les sites des autres réseaux*
- *Mener une réflexion sur un rapprochement progressif des architectures, en particulier pour la partie base de données*
- *Réaliser des modules de formation communs et itinérants*
- *Recenser des « compétences particulières » de chaque équipe technique animant un réseau régional*
- *Etc.*

En conclusion,

- Est-ce des redites ? Où en est-on en 2008 ?
- Des initiatives intéressantes mais quelles suites concrètes depuis 2002 ?
- Nos attentes ne sont pas les mêmes mais il est toujours intéressant de les confronter

Les réseaux qui connaissent un turn-over important en termes de ressources humaines (ou en cours de création), ne sont pas forcément au fait des liens entre réseaux régionaux. Par exemple, les objectifs des rencontres, les notions importantes comme celle du « réseau des réseaux », les comptes-rendus… ne sont pas connus par tous et capitalisés entre réseaux *(le compte-rendu des rencontres d'Arc et Senans n'a pas été diffusé à tout le monde)*. Ce mode de fonctionnement peut donner l'impression de tenir les mêmes débats tous les deux ans, de ne pas appréhender ce qui s'est fait depuis les premières rencontres….

A cet effet, il est important de définir la manière dont s'organisent ces rencontres : définition d'objectifs réalistes, définition des objectifs des rencontres entre techniciens, définition des objectifs des rencontres des administrateurs, d'un cahier des charges des missions d'un secrétariat, rappel des conclusions de chaque rencontre….

Secrétariat technique

- Il est décidé que le réseau organisateur des prochaines rencontres doit en assurer l'organisation, c'est-à-dire envoyer les courriers d'invitation, relayer les informations des partenaires nationaux (leurs contributions au débat, leur envie de participer…). Le réseau organisateur devra ainsi faire le lien entre chaque réseau et mettre en place une organisation décisionnelle et organisationnelle un temps soit peu démocratique (en fonction des contraintes diverses…).
- Il est aussi demandé à chaque réseau d'être réactif sur ces questions organisationnelles afin de ne pas surcharger le réseau organisateur.
- Il est décidé de fixer ces règles organisationnelles de manière jurisprudentielle. En effet, l'expérience de Resacoop, qui organise les **prochaines rencontres en 2009**, permettra de définir un cahier des charges des missions du secrétariat des rencontres. Il est demandé à Lianes, afin de réaliser ce travail, de produire un retour d'expériences sur l'organisation des rencontres de Lille :

    - étendue du travail à réaliser (de la préparation au compte-rendu)
    - positionnement face aux partenaires nationaux
    - temps passé
    - contraintes organisationnelles
    - difficultés de communication entre réseaux.

Les prochaines rencontres des réseaux, en 2009, se dérouleront à Lyon et seront organisées par RESACOOP. Ce rendez-vous sera ouvert. Il concernera à la fois les techniciens et les administrateurs. Il est demandé à l'ensemble des réseaux de sonder son conseil d'administration afin de connaître ses attentes, ses orientations politiques concernant les liens entre réseaux régionaux.

Déroulé : organisation interne du réseau des réseaux

Un deuxième niveau de débat a été évoqué, celui de la permanence des relations entre réseaux régionaux : Comment capitaliser régulièrement nos acquis respectifs ? Comment partager des informations ? Comment mutualiser nos savoirs sur tel ou tel sujet ? Comment bénéficier de l'expertise d'un réseau sur un ou plusieurs sujets ?

Décision
Chaque réseau transmet, dans la mesure du possible, à tous les autres, les documents de travail utiles au défrichage des thématiques (jeunes, migrants, MNU, outils de capitalisation…). Cela se fait sur la base du volontariat. Ce doit être plus un réflexe qu'une obligation, **une culture du travail en réseau entre nous**.

Echanges d'expériences sur l'appui-conseil aux porteurs de projets

Animation : Résacoop (Rose-Marie)
Compte rendu : Centraider, Cerapcoop

En tant qu'espaces de concertation, lieux d'échanges et d'informations, les réseaux régionaux apportent également un appui/conseil au montage et au suivi des projets. L'accompagnement constitue notre cœur de métier.

Cette activité se partage entre les demandes ponctuelles et celles qui nécessitent un accompagnement plus poussé, liées à des demandes de projet à moyen terme.

L'objectif de cet atelier est d'échanger nos expériences autour des pratiques d'appui aux porteurs de projets en partant du questionnement suivant :

- Q'entend-on les uns et les autres par « Appui » ?
- Quels objectifs donnons-nous à l'appui (éventuel écart entre la demande du porteur de projet et l'appui réalisé) ?
- Qu'est-ce qui guide la manière dont nous faisons de l'appui ? Finalités, valeurs etc.
- L'appui en pratique : modalités, méthodes, outils… en fonction des différents publics : associations, collectivités, jeunes…
- Quelle capitalisation de l'expérience d'appui ? Comment transmet-on notre savoir-faire ?

Il est rappelé les conclusions concernant l'appui aux porteurs de projets qui figurent dans le compte rendu des rencontres de 2000 (p20).

Pratiques des différents réseaux

Un tour de table est proposé afin de savoir *qui fait quoi*.

L'appui apporté par les réseaux régionaux peut revêtir plusieurs aspects :

- appui ponctuel (réponse aux demandes)
- appui individualisé (sous condition d'adhésion ou non)
- aiguillage vers d'autres structures ressources
- appui individuel auprès des collectivités locales
- appui collectif (formations, événements régionaux à entrée thématique). Par exemple, Lianes Coopération qui ne fait plus d'appui/conseil individualisé aux acteurs associatifs en Nord - Pas de Calais mais favorise plus le maillage sur le territoire régional.

En détail :

- Tous les réseaux **répondent de manière gratuite aux sollicitations directes** par téléphone ou mail des différents porteurs de projets et les aiguillent vers d'autres structures ressources si nécessaire.
- **L'appui/conseil/accompagnement personnalisé** était jusqu'à maintenant proposé par tous les réseaux régionaux sur rendez-vous : soit de manière gratuite et à l'ensemble des porteurs de projet : RESACOOP, CENTRAIDER (payant quand la demande d'accompagnement excède une certaine durée), LIANES COOPERATION, HORIZONS SOLIDAIRES, MEDCOOP ; soit de manière gratuite aux adhérents : CERAPCOOP

De manière générale, se sont les porteurs de projets qui se déplacent. Certains réseaux se déplacent (CENTRAIDER, RESACOOP pour tous acteurs et LIANES COOPERATION et HORIZONS SOLIDAIRES quand cela concerne les collectivités locales). Les rendez-vous durent d'une à plusieurs heures.

CERAPCOOP incite les porteurs de projet à suivre le cycle de formations sur la méthodologie de projets organisé régulièrement.

- A l'heure actuelle et concernant l'appui personnalisé, 2 réseaux se désengagent : RESACOOP et LIANES COOPERATION.
  - RESACOOP réoriente la demande vers la structure (en priorité du GIP) qui est en mesure de le faire,
  - LIANES COOPERATION à partir de maintenant ne propose plus qu'un appui pour les projets d'envergure régionale (mise en place de comités de pilotage, animation du territoire) et un appui individualisé aux collectivités locales. L'adhésion n'est pas une condition de l'appui - Exemple : accompagnement de l'organisation d'un colloque des étudiants du master Ingénierie des Projets de coopération.

Dans la plupart des réseaux, l'appui est réalisé par les techniciens. Dans le cas de CENTRAIDER, la chargée de mission fait appel à certains administrateurs en fonction de leurs compétences. RESACOOP identifie et mobilise les techniciens des structures membres du GIP en fonction de leurs compétences et renvoie les porteurs de projets vers ces personnes.

HORIZONS SOLIDAIRES et CERAPCOOP sont confrontés à des problèmes de communication entre les administrateurs et les techniciens dans le cadre de l'appui-accompagnement. Un travail doit être fait d'éclaircissement des rôles de chacun au sein de ces réseaux.

	CERAPCOOP	CENTRAIDER	LIANES COOPERATION	HORIZONS SOLIDAIRES	MEDCOOP	RESACOOP
Réponses ponctuelles à des sollicitations directes par téléphone ou mail						
Tous acteurs- Gratuit	•	•	•	•	•	•
Aiguillage vers d'autres structures ressources						
Tous acteurs - Gratuit	•	•	•	•	•	•
Appui/conseil/accompagnement personnalisé						
Tous acteurs			•	•	•	•
Réservé aux adhérents	• +jeunes	•				
Sur rendez-vous	•	•	•	•	•	•
Gratuit	•	•	•	•	•	•
Appui collectif						
Formations	•	•	•	•		•
Evènements régionaux - plateformes pays - journées thématiques ou géographiques			•	•		

Objectifs de l'appui et modalités de l'appui :
Il est rappelé en introduction les différents principes énoncés dans le compte rendu de la rencontre de Lyon en 2000.

- ***Les objectifs***
  - Empêcher les « conneries », faire en sorte que les choses soient moins pires
  - Former les citoyens de demain
  - Faire bouger les acteurs/représentations /clichés
  - Faire évoluer les représentations sur la coopération, et particulièrement appuyer la notion d'intérêt local de la coopération

- ***Attitudes et rôle de l'accompagnateur***

  Problématiques :

  - Jusqu'où peut-on aller dans l'accompagnement ?
  - Question de la psychologie, de l'attitude vis-à-vis du porteur de projet.
  - Face à « ceux qui savent » et qui sont hermétiques (= les cas difficiles) comment faire ?
  - Comment voit-on que ça bloque ? Comment rassure-t-on ? Comment fait-on pour qu'ils gardent confiance ? Où se trouve la limite ?

- Faut-il avoir une attitude bienveillante ?
- Le projet *là-bas* ou le projet *ici* ? Le résultat ou la démarche ?
- Doit-on chercher à développer de nouveaux projets de coopération ou appuyer l'existant ?
- Est-ce que l'on casse pour reconstruire ?
- Savoir ce qui nous est demandé par nos bailleurs ? Est-on responsable du résultat du projet ?

Pistes/propositions à valoriser dans la démarche d'appui :

- Bien identifier la nature de la demande et les motivations du demandeur
- L'appui à une personne ≠ appui à une organisation (= trouver des alliés dans la structure pour faire bouger les choses)
- Accompagner une dynamique collective /associative et non individuelle
- Etre dans une démarche qualité
- Accompagner un projet, un partenariat ou une dynamique locale, là-bas mais **également ici** (quel est le retour ici en France)
- Prendre le temps : expliquer que l'on ne peut aller vite, que les choses vont lentement
- Travailler de pair sur les aspects techniques et les motivations (pour ne pas bloquer et accroître le questionnement)
- Coupler l'appui individuel et l'appui collectif (se reconnaître dans l'expérience de l'autre)
- S'appuyer sur les compétences des porteurs hors coopération internationale

Concevoir un micro projet de solidarité internationale nécessite plusieurs pré-requis : le travail en partenariat, l'inscription du projet dans un contexte territorial et la question de la pérennité des actions menées. Et à ceci s'ajoute la réciprocité : accepter de confronter l'expérience de l'association locale « d'ici » avec l'expérience des partenaires du Sud et/ou de l'Est.

En règle générale, les acteurs sont plus sur le *comment faire* et avoir des résultats concrets. Et ils ne prennent pas le temps pour mieux cerner leurs motivations réelles.

Rôle de l'accompagnateur

- Inciter les gens à expérimenter la « réalité »
- Inciter les acteurs à aller sur le terrain s'ils en ont l'occasion
- Les aider à reformuler le projet à partir d'une meilleure connaissance du contexte local (redimensionner ou repositionner à partir d'une meilleure connaissance du contexte, de la culture, de l'organisation sociale)
- Rôle pédagogique, d'explication (sur les « bases »)
- Proposer un questionnement
- Interroger les motivations
- Amener à s'interroger sur le sens
- Faire que les projets soient moins pires, empêcher certains projets.
- Libérer la parole

Supports/outils pour capitaliser afin de renforcer notre travail d'appui/conseil

Afin d'avoir une trace écrite du travail de capitalisation interne, certains réseaux régionaux ont élaboré des outils dont l'objectif est de partager l'expérience des « anciens » techniciens. Cette capitalisation vise clairement à valoriser les expériences et acquis de bonnes pratiques d'appui aux acteurs dans la perspective d'une transcription auprès des nouveaux techniciens…

- Utilisation d'une charte comme support à la démarche d'appui
- Réaliser un document qui raconte le B-a Ba d'un projet de SI
- Mettre en place un groupe de travail pour qu'il y ait un questionnement concerté sur les bases d'un bon projet de SI
- Utiliser des exemples de projet comme outil de compréhension de ce qui dysfonctionne
- Mettre dans les dossiers de demande de subvention un document pédagogique récapitulatif et inviter les porteurs de projet à se mettre en contact avec la structure d'appui pour un rendez-vous.

- ***Le suivi et l'évaluation***

Les problématiques

- Comment évalue-t-on nos accompagnements ?
- Quel retour des porteurs de projets ? Quel accès aux informations ? Quel temps d'exploitation ?
- Comment mesurer l'efficacité de nos appuis/conseils ? et en améliorer l'impact

- Quel est le nombre de projets accompagnés proportionnellement au nombre de projets financés et au nombre de projets qui se font en général ?
- Doit-on formaliser les appuis ?

Pistes à exploiter

- Lianes coopération reçoit des comptes-rendus de la région
- Dans les jurys on peut déjà avoir un aperçu : moins de dons, moins de containers
- Mettre en place des indicateurs tout simples pour le porteur de projet à l'occasion d'une nouvelle demande ou à condition qu'il revienne
- Signer une convention avec les porteurs de projets pour qu'ils nous envoient leurs comptes rendus

Outils existants pour l'appui.

RESACOOP

- Document interne « **Méthode de l'appui- Mémo pour un entretien** »
- **Document de capitalisation** (déclinaison de documents, méthodes et structures ressources pour l'appui) qui sert de support pour la démultiplication du service d'appui avec d'autres structures du territoire (Pays de Savoie Solidaires etc.)
- Outil de gestion interne dans le cadre de la refonte de la base de données

LIANES COOPERATION

- **Documents de capitalisation** réalisés grâce à l'aide d'une personne recrutée en CDD :

  . réalisation **d'une fiche sur la méthode d'accompagnement** (expérience, savoir-faire, accompagnement des porteurs de projets)

  . réalisation de **fiches « 15 questions de base »** sur différents thèmes et leurs ressources (éducation au développement, don, tourisme solidaire, commerce équitables etc.). Ces fiches s'adressent aux porteurs de projets et aux structures d'appui. Elles seront mises en ligne sur le site Internet de Lianes et diffusées via la lettre d'information électronique, numéro par numéro, en commençant par celle concernant l'accompagnement des porteurs de projets. Chaque fiche sera soumise à débat, validée par des structures professionnelles avant validation finale par le CA.

- **Plaquette de promotion de la coopération décentralisée (4 pages**) et réalisation **de fiches internes** qui serviront à l'appui et remises au coup par coup lors des rendez-vous (ex : » qu'est-ce que la Coopération décentralisée », « les financements de la CD » etc.)

- **Base de données** (La Bdd est un outil de gestion interne dans lequel tout est enregistré : les personnes qui participent à des formations, qui obtiennent des rendez-vous etc.)

CENTRAIDER

- **Fiches techniques** sur :

  . le montage de projet
  . la présentation d'un projet (1 page)
  . le budget prévisionnel

  Ce sont des documents internes diffusés dans le cadre de l'appui au coup par coup.

- **Fiches sur l'envoi de matériel**

- **Fiches de diagnostic des projets jeunes**
  Dans le cadre du programme envie d'agir, ils reçoivent des jeunes porteurs de projets et réalisent un petit mémo sur l'entretien, la personne et le projet..

MEDCOOP
Pas encore de travail sur la capitalisation

HORIZONS SOLIDAIRES
Rien de formalisé

CERAPCOOP

- **Fiche de liaison** (mode d'emploi pour bénéficier d'un appui) en amont des rendez-vous que doivent retourner complétée les porteurs de projets
- **Fiche de liaison** en amont des rendez-vous d'appui que doivent retourner complétée les porteurs de projets
- **Fiche d'aide à l'entretien** (grille d'entretien qui reprend les principales questions – en interne)
- **Document récapitulatif** envoyé par mail qui fait le bilan des échanges lors du rendez-vous (ce qui a été dit, les documents donnés, les conseils apportés etc.)
- **Fiches techniques**
  . la présentation d'un projet
  . le budget prévisionnel
  . les financements
- **Base de données** (La Bdd est un outil de gestion interne dans lequel tout est enregistré : les personnes qui participent à des formations, qui ont des rendez-vous etc).

Rencontre avec les réseaux nationaux

Questions : comment améliorer la fluidité des informations entre nos réseaux, quel système peut-on mettre en place pour valoriser dans les régions, les informations disponibles au niveau national ? Cela questionne les diffusions par courrier et par mail, l'invitation à tous les groupes-pays et la réception de tous les comptes rendus, mais aussi les bases de données des acteurs et des projets ainsi que les fiches techniques d'aide au montage de projet.

Animation : Résacoop (David)
Compte rendu : C2RCI rebaptisé Cap Coopération

Invités présents

CUF	Virginie ROUQUETTE
CRID	Michel FAUCON
COORDINATION SUD	François FIARD

Présentation de Cités Unies France
Présidée par Charles Josselin, cette association rassemble 450 collectivités territoriales (régions, départements, communes et intercommunalités).

CUF est organisée en pôles thématiques :

- une vingtaine de groupes pays (qui rassemblent les collectivités engagées dans chacun de ces pays).
- les groupes thématiques Jeunesse et Tourisme responsable.

Les principales missions de CUF sont :

- la diffusion d'information
- la constitution d'un espace de débat
- la fonction de lobbying auprès de l'UE
- la création d'un espace de rencontre entre collectivités afin de favoriser les programmes concertés.

Remarque : les journées de formation à destination des élus des collectivités adhérentes se sont transformées en journées d'information sur un thème prédéfini ouvertes à tous les élus.

Ressources financières de CUF :

- 2/3 : adhésions des membres (au prorata de l'importance de la collectivité).
- 1/3 : soutien du MAEE (Convention triennale).

CUF est la branche française de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), le réseau international des collectivités territoriales.

Supports de communication :

- Newsletter « La coopération décentralisée » (abonnement gratuit).

- Dossiers pays (payants pour les non-adhérents).
- Répertoire de la coopération décentralisée.

Présentation de Coordination Sud :
COORDINATION SUD est un collectif associatif rassemblant 140 ONG membres, la plupart de ces ONG étant elles-mêmes membres d'un autre collectif (comme CLONG-Volontariat ou le CRID).

Six collectifs nationaux sont membres de COORDINATION SUD (mais ce sont les membres qui adhèrent et non pas le collectif) :
- CLONG-Volontariat
- CRID
- Coordination d'Agen
- Groupe Initiatives
- CNAJEP
- FORIM

CS est divisé en 4 pôles :
- Administratif et direction
- Communication et information
- Plaidoyer et coopération internationale :
  > Mise en œuvre de l'émission de positions des acteurs français sur des questions comme des enjeux internationaux – de type G8 – ou vis-à-vis de l'Union européenne
  > Echange avec les plateformes des pays du Sud afin d'élaborer des positions communes à défendre
- Appui aux ONG françaises :
  > Elaboration de positions des ONG françaises sur les questions de fonctionnement (financement, cadre juridique, cadre fiscal…)
  - Mise à disposition d'outils et de formations.
  - Mise en place du FRIO -Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel

Au niveau européen, COORDINATION SUD est membre de Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

Ressources financières :
- 60% du MAEE
- Cotisations des membres
- Subventions de Fondations
- PNUD
- Union européenne (durant la présidence européenne).

Fonctionnement de COORDINATION SUD :
- Le CA est constitué des 6 collectifs nationaux
- Le seul avantage direct dont disposent les adhérents est de pouvoir participer aux commissions de travail, et donc d'avoir la possibilité de s'exprimer et de participer à la prise de décision.
- Le CA doit ensuite valider les décisions prises en commissions de travail thématiques.
- Chaque commission est dirigée par un administrateur.

Remarque : les réseaux régionaux ne peuvent pas adhérer à COORDINATION SUD car ce sont des collectifs multi-acteurs.

CRID :

Michel Faucon nous a fait un rapide rappel historique du CRID, en mettant l'accent sur le contexte de décentralisation qui a incité les acteurs associatifs à s'adapter.

Fondé en 1976, le CRID a entamé à partir du milieu des années 1980 une vaste réflexion sur la coopération décentralisée. Ce sont les collectifs associatifs du CRID qui ont été à l'origine du premier document consacré à la coopération décentralisée en 1986. A la fin des années 1980, ils en arrivent à la conclusion que le monde associatif doit être présent dans ces initiatives locales, ce qui implique de lutter contre l'amateurisme des projets de solidarité internationale.

Afin de renforcer la capacité locale des acteurs de la solidarité internationale dans le contexte de la décentralisation, les CRID locaux se sont transformés, au cours des années 1990, en associations d'associations, à l'instar du CASI Bretagne. Ce maillage régional a été d'autant plus efficace qu'il n'y a que deux régions (Nord - Pas de Calais et Centre) où les associations n'ont pas de réseau régional qui leur soit propre.

Actuellement présidé par Gustave Massiah, le CRID est administré par un bureau rassemblant des représentants de Ritimo, Peuples Solidaires, CCFD et Frères des Hommes.

Ressources financières :
- les cotisations couvrent le fonctionnement administratif (env. 75 000 €).
- Les financements publics sont destinés aux programmes (comme la Semaine de la Solidarité Internationale ou Educasol).
- Les membres participent aussi aux programmes.

→ total : budget d'environ 1 million d'euros.

Suggestions de coopération avec les réseaux régionaux :

CUF :
- Les chargés de mission seraient intéressés pour participer aux activités locales, comme les réunions groupes pays « Plateformes » qu'organise Horizons Solidaires.
- Réciproquement, possibilité pour les réseaux régionaux de participer aux réunions groupes-pays de CUF.
- Possibilité de créer une rubrique « réseaux régionaux » dans la lettre de CUF.

COORDINATION SUD :
- Abonnement gratuit aux deux revues.
- Envoi de documentation (sur demande).
- Possibilité de recevoir des extraits des comptes-rendus des réflexions si on se met en contact avec les chargés de missions responsables de chacun de ces groupes de réflexion.
- Possibilité d'organiser de courtes rencontres pour nous informer (plutôt que de faire une formation à un public parfois mal adapté).

Attentes des réseaux nationaux :

CRID :
Globalement satisfait de la fonction d'accompagnement, Michel Faucon a néanmoins rappelé que les réseaux devaient se soucier des compétences des porteurs de projets afin d'éviter les générosités mal employées.

COORDINATION SUD :
Le maillage régional est utile pour les acteurs, afin d'éviter qu'ils croient que tout vient du national.
Par ailleurs, les réseaux régionaux peuvent se révéler utiles pour relayer les enquêtes (et plus particulièrement les questionnaires) que COORDINATION SUD mène au niveau national.

CUF :
CUF rappelle la complémentarité entre le réseau national et les réseaux régionaux, ces derniers pouvant être un lieu sur lequel les collectivités territoriales peuvent s'appuyer (notamment pour solliciter les acteurs de leur territoire).

Liste des abréviations utilisées

AFD	Agence française de développement
AFVP	Association française des volontaires du progrès
CRID	Centre de recherche et d'information pour le développement
CUF	Cités Unies France
DAECL	Délégation à l'action extérieure des collectivités locales appartient à la DGCID
DGCID	Direction générale de la coopération internationale et du développement au MAEE
MAAIONG	Mission d'appui à l'action internationale des ONG. La MAAIONG appartient à la DGCID
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes